



LE MESSAGER DE TAHITI

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUTS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

TAHITI 25. N° 13.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pae 31' maiti 1876.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
 Un an..... 15 fr.
 Six mois..... 10 »
 Trois mois..... 6 »
 Un numéro 50 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
 Au Bureau de la Rédaction.
 IMPRIMERIE DU GOUVERNEMENT.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
 Les 24 premières lignes..... 30 c. la ligne
 Au-delà de 20 lignes..... 25 »
 Les annonces renouvelées se paient à moitié d'après la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Arrêté concernant la saison agricole des droits d'enregistrement, etc. — Désignation portant que jusqu'à nouvel ordre il ne sera pas délivré de lard salé aux rationnaires. — Arrêté: portant observation rigoureuse des dispositions concernant l'exportation aux îles sous le vent des armes et munitions de guerre, etc. — Rendu exécutif des rôles des contributions aux îles Marquises, Tahiti et Toupou. — Vava administrative.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Bulletin géographique. — Congrès international des sciences géographiques. — La machine à vapeur. — Mouvement commercial. — Mouvements du pect. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
 Vu la délibération du comité directeur de la caisse agricole tendant à ce que les acquisitions faites par cet établissement, considéré comme branche du service Local, jouissent de la gratuité de l'enregistrement prévue pour les actes du gouvernement;
 Vu la lettre du receveur, chef du service de l'enregistrement, en date du 22 décembre 1875;
 Sur le rapport de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur et conformément à la délibération du Conseil d'administration en date du 2 mars courant,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. La caisse agricole, en sa qualité d'établissement faisant partie du service Local, est exonérée des droits d'enregistrement pour les actes la concernant, qui sont indiqués à l'article 93, § 2, n° 1, de l'arrêté du 15 novembre 1873.
 Il en sera de même des droits devant résulter de la formalité de l'inscription ou de la transcription hypothécaire.
 Toutefois la caisse agricole devra acquitter les selaires dus au conservateur.
 Art. 2. Les dispositions ci-dessus sont applicables aux anciens actes de la caisse agricole qui n'ont pas encore été soumis à la formalité de l'enregistrement et à celle de la transcription hypothécaire.
 Ces régularisations devront être opérées dans le plus bref délai possible.
 Art. 3. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.

Papeete, le 15 mars 1876.
 O^u GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :
 L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
 LA BARRE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
 Vu la décision du 13 décembre 1875 modifiant provisoirement la composition de la ration fixée par la décision du 16 mars 1861;
 Attendu que l'approvisionnement de lard salé existant actuellement au magasin des subsistances ne permet pas de délivrer cette denrée à Papeete;
 Sur la proposition de l'Ordonnateur,

DÉCRET:

Art. 1^{er}. Jusqu'à nouvel ordre, il ne sera pas délivré de lard salé aux rationnaires de Papeete.
 Art. 2. A partir du 20 mars courant, la composition de la ration hebdomadaire est fixée comme suit :
 6 raves de viande fraîche les lundis, merdis, mercredis, jeudis, samedis et dimanches.
 Le vendredi il sera délivré une double ration de fayols, de ris, d'huile et de vinaigre, comme le prévoit l'arrêté du 16 mars 1861.
 Art. 3. L'Ordonnateur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 18 mars 1876.
 O^u GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :
 L'Ordonnateur,
 LA BARRE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
 Vu les dépêches ministérielles des 14 octobre et 20 novembre 1854.
 Vu l'arrêté du 29 décembre

O va; te TOMANA o te mau haapo raa farani i Otenia, te Auyaha o te Repupitira i te mau fema Totiaite.
 I te hio raa i na rata e te Auaha rahi o te mau no te 14 no atopa o te 20 novema 1854;
 I te hio raa i te fauue raa no te 29 no titema 1866, o te mau fauue

1866, rappelant les dispositions de celui du 1^{er} janvier 1859;
 Attendu que par suite de l'état d'hostilité dans lequel paraissent se trouver les îles sous le vent les unes contre les autres, il devient nécessaire de tenir la main à l'exécution des arrêtés sus-visés;
 Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;
 Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Les dispositions des arrêtés des 29 décembre 1866, 1^{er} janvier 1859, défendant l'exportation aux îles sous le vent des armes et des munitions de guerre, et interdisant aux sujets du Protectorat de se rendre aux îles Hoo, seront rigoureusement observées.
 Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur, le procureur de la République, chef du service judiciaire, et le directeur des affaires indigènes, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué, enregistré et publié partout où besoin sera.
 Papeete, le 24 mars 1876.
 O^u GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :
 L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
 LA BARRE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
 Vu les articles 41, 42, 43 et 60 de l'arrêté du 10 décembre 1874 sur l'assiette, la liquidation et la perception des contributions directes;
 Vu l'article 3 de l'arrêté de même date sur les contributions indirectes;
 Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;
 Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Sont rendus exécutoires les rôles particuliers des Marquises et des Tubouai pour l'année 1876, s'élevant à la somme totale de *deux mille neuf cent quatre francs*, qui se décomposent comme suit:

	Contributions		Pénalités.	Licenses.	Totaux.
	Personnelle.	Mobilière.			
Marquises.....	7,300	78	7,350	1,600	11,238
Tubouai.....	140	36	400	—	576
Totaux.....	7,440	114	7,750	1,600	11,904

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Papeete, le 24 mars 1876.
 O^u GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :
 L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
 LA BARRE.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux îles de la Société,
 Vu les articles 41, 42, 43 et 60 de l'arrêté du 10 décembre 1874 sur l'assiette, la liquidation et la perception des contributions directes;
 Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur;



Service des Travaux.

Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Est rendu exécutoire le rôle supplémentaire des contributions des Travaux pour le 4^e trimestre 1875.

Ce rôle s'élevait à la somme de deux cent cinquante-six francs, se décomposant comme suit :

Contribution mobilière.....	6 fr.
des patentes.....	210
Total.....	356 fr.

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera et publié au *Messenger*.

Papete, le 24 mars 1876.
O^r GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
LA BARRÉ.

Nous, Commandant des Etablissements français de l'Océanie, Commissaire de la République aux Iles de la Société.

Yu les articles 44, 45, 43 et 60 de l'arrêté du 10 décembre 1874 sur l'Assiette, la liquidation et la perception des contributions directes ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur ; Le Conseil d'administration entendu,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Est rendu exécutoire le rôle principal des contributions des Iles Tuamotu pour l'année 1876, s'élevant à la somme de vingt-trois mille seize francs, ainsi répartie :

Contribution personnelle.....	1,180 fr.
Contribution mobilière.....	214
Pour les patentes.....	21,650
Total.....	23,044 fr.

Art. 2. L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Papete, le 24 mars 1876.
O^r GILBERT-PIERRE.

Par le Commandant Commissaire de la République :

L'Ordonnateur f.f. de Directeur de l'Intérieur,
LA BARRÉ.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

AVIS.

Adjudication publique pour le transport régulier et hebdomadaire de la correspondance et des passagers à effectuer entre Papete et Moorea et vice versa.

Le public est prévenu que le samedi 1^{er} avril 1876, à deux heures de relevée, il sera procédé, dans le cabinet de l'Ordonnateur, à l'adjudication, sur soumissions scellées, pour l'entreprise de la correspondance régulière et hebdomadaire entre Papete et Moorea et vice versa.

Le cahier des conditions particulières relatives à cette entreprise est déposé au bureau du commissaire aux approvisionnements, où les intéressés pourront en prendre connaissance tous les jours, les dimanches et fêtes exceptés.

Service des Revenues.

Les créanciers de la succession du sieur Archambeau (Louis-Alexis), portier-surveillant de l'arsenal de Fano-iti, décédé à l'hôpital militaire le 13 mars 1876, sont invités à produire leurs titres, en double expédition, au commissaire aux revenus, chargé de la liquidation de cette succession.

Le public est prévenu que le mardi 4 avril 1876, à huit heures du matin, il sera procédé à l'arsenal de Fano-iti, à la vente aux enchères publiques des objets dépendant de la succession du sieur Archambeau, décédé à Papete le 13 mars 1876, savoir :

- Effets d'habillement;
- Objets mobiliers;
- Une oration.

Départ du courrier.

Le brig-golette *Nautilus* partira le 5 avril prochain pour porter le courrier à San Francisco.

Les sacs de correspondance seront fermés la veille, à cinq heures du soir.

PARTIE NON OFFICIELLE

BULLETIN TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches extraites du *Morning Call* du 18 février.)

Paris, 21 février. — Le retour de 169 élections donne le résultat suivant :

Républicains de diverses nuances.....	123
Bonapartistes.....	17
Radicaux.....	11
Légitimistes.....	7
Constitutionnalistes.....	6
Conservateurs.....	5

Ces élections ont eu lieu dans les grands centres.

M. Buffet, ministre de l'intérieur et vice-président du conseil, a échoué dans le département du Cher. Emile Ollivier a été battu dans le Var par le candidat républicain. Rocher a été élu à Clermont. Marseille et Lyon sont représentés par des républicains de

l'extrême gauche. Toulouse envoie deux bonapartistes. Baragon, sous-secrétaire d'Etat dans le cabinet du duc de Broglie, a été élu à Nîmes. Waddington l'a emporté dans le département du Nord.

Autre dépêche (même date). — Des troubles sérieux ont eu lieu hier à Carcassonne, où les bonapartistes ont hué Gambetta. Ce dernier a recommandé à la population d'aspirer de la potence pendant trois semaines encore, et qu'il ouis verrait s'accomplir des événements importants. Il y a eu lutte au Corse entre les partisans de Napoléon Bonaparte et ceux de Rouher. Ce dernier a été élu.

(Dépêches extraites du *Courier et San Francisco*.)

Paris, 21 février. — Voici le résultat connu des élections pour l'Assemblée nationale dans 324 circonscriptions électorales :

Républicains.....	124
Républicains conservateurs.....	48
Bonapartistes.....	39
Légitimistes.....	21
Radicaux.....	14
Conservateurs.....	12
Constitutionnalistes.....	11
D'opinion diverses.....	61

Dans 48 de ces circonscriptions un nouveau vote sera nécessaire. Buffet a échoué partout où il s'est porté candidat. Le rapport qu'il avait été nommé à Bourges n'a pas été confirmé. Parmi les bonapartistes élus on cite le duc de Felire, Morat, Levert, Glatvrau et Méchain ; parmi les électeurs, Koller et Pichon ; parmi les républicains, Bethmont, Barni et Beet. Gambetta a été battu à Avignon et Rouher a été élu à Bastia, en Corse.

Paris, 21 février (soir). — Buffet, vice-président du conseil des ministres, a envoyé sa démission au Président Mac-Mahon. On pense que le président le priera de rester en place jusqu'à la convocation des Chambres.

Paris, 21 février (matin). — On a reçu le résultat de 499 circonscriptions électorales. Les candidats élus dont les opinions sont connues sont classés de la manière suivante :

Républicains.....	187
Républicains conservateurs.....	71
Bonapartistes.....	59
Légitimistes.....	39
Conservateurs.....	28
Constitutionnalistes.....	18
Radicaux.....	17

Une nouvelle élection sera nécessaire dans 104 districts.

Plusieurs républicains ont été élus dans le Pas-de-Calais et même en Bretagne. Le ministre Buffet a obtenu une grande majorité à Marouettes. Tous les députés élus à Versailles sont des républicains. Buffet, le ministre de l'intérieur et vice-président du conseil, a été battu dans les quatre circonscriptions où il s'est présenté. Le baron Haussmann (bonapartiste) a écrit une lettre dans laquelle il déclare retirer sa candidature dans le 1^{er} arrondissement de Paris, le succès des bonapartistes étant impossible. Tous les journaux républicains sont dans la joie, et les organes bonapartistes semblent vouloir se consoler de leur défaite en déclarant que le triomphe des radicaux est d'un bon augure pour le retour de l'Empire. Ils s'efforcent de prouver que les républicains modérés ont été battus partout et que le radicaux sont le triomphe. Quant aux journaux extrémistes, ils ne cachent pas leur désappointement.

Paris, 22 février (6 heures du matin). — Le *Bien Public* annonce que M. Dufraye doit former un nouveau cabinet.

Londres, 22 février. — Un télégramme de Paris annonce que M. Rouher a été élu à Bion. Pascal Pannetier a obtenu dans les Landes par Delaboude, bonapartiste. Victor Lefranc, autrefois ministre de l'intérieur sous le gouvernement de Thiers, est nommé à Mont-de-Marsan. Parmi les bonapartistes élus, on cite le duc de Mouchy et Janvier de La Motte, le fameux préfet à poigne du département de l'Eure, qui a tant à se vanter de lui sous l'Empire.

Londres, 22 février (soir). — Le correspondant du *Times* de Londres rapporte que, d'après les résultats connus jusqu'à cette heure, on comptait déjà parmi les élus :

Républicains de toute nuance.....	235
Monarchistes.....	61
Bonapartistes.....	55
Candidats dont les opinions sont inconnues.....	97

De nouvelles élections auront lieu dimanche prochain dans 83 circonscriptions où les candidats n'ont pas obtenu la majorité absolue. Il est très-probable que sur ces 83 nominations ainsi que sur les 97 dont les opinions sont restées inconnues, les constitutionnalistes, monarchistes et bonapartistes en obtiendront la plus grande part. On estime dès aujourd'hui que la prochaine Assemblée législative se composera d'environ 280 républicains et d'une centaine de bonapartistes. Le restant se trouvera divisé parmi les constitutionnalistes et les monarchistes de toute nuance. Jules Ferry a été élu dans les Vosges. On pense qu'une seconde élection sera nécessaire à Ajaccio, en Corse, où ni le prince Napoléon ni Rouher n'ont obtenu la majorité absolue. Buffet a été battu à Mirceourt et à Castelarrasin. La formation d'un nouveau cabinet par Dufraye paraît inévitable.

Paris, 22 février (soir). — On ne sait encore à qui le président Mac-Mahon veut confier la formation du nouveau cabinet. — Le *Journal Français*, organe de Gambetta, déclare que le cabinet Buffet aura à rendre compte au pays de ses administrations des affaires publiques, et que désormais aucune révision de la Constitution n'est possible que dans le sens républicain. Tous les journaux républicains sont d'accord pour féliciter le pays du calme et de la tranquillité qu'il a montrée en s'associant à l'idée républicaine.

ALLEMAGNE.

Berlin, 3 février. — Les négociations entre la Prusse et Lauenburg au sujet de l'annexion sont terminées.

Berlin, 9 février. — Le projet d'amendement au Code pénal est venu aujourd'hui en troisième lecture au Reichstag. Le débat est engagé sur les clauses, récemment rejetées, qui imposent des pénalités aux membres des sociétés secrètes et ont pour but d'empêcher l'exécution à la haine entre citoyens et les attaques contre le gouvernement. Le prince de Bismarck a pris part à la discussion en appuyant les clauses rejetées. Il s'est attaqué aux faux rapports et aux colonnettes de la presse à tort égarés. Il a cité entre autres les bruits de guerre répandus l'année dernière par certains journaux qui s'intitulèrent à tort semi-officiels. Il a terminé par ces mots : « Nous jouissons d'un état de paix qui rien ne semble devoir troubler ».



vous à développer de l'enseignement géographique. Aux élèves, vous offrez, par une promenade instructive sur un milieu de tous ces mobiliés, des rapprochements capables de frapper leurs yeux intelligents, et de faire naître en eux un sentiment de légitime émulation. Vous leur avez permis de faire le tour du monde en moins de vingt-quatre heures, et grâce au tarif réduit mis à la portée de leurs bourses d'écoliers, ils ont pu, sans aucun sacrifice, assister à l'envoi, sous la conduite de leurs maîtres, pour visiter l'Exposition. Nos livres constatent que plus de dix mille élèves des écoles primaires, des pensions, des collèges et des lycées sont venus nous faire, sans fatigue et à peu de frais, cette tournée géographique. N'est-ce pas là un résultat heureux ? Et plus d'un parmi ces jeunes gens qui ont consacré ainsi à une amusante étude les loisirs d'un jour de vacances, n'aura-t-il pas pu jeter l'amour d'une science que vous vous offrez, depuis votre fondation, de vulgariser ?

OPÉRA DANS L'ÉPIQUE du 6 janvier dernier :

Voici le discours prononcé par M. le baron Reille, commissaire général du Congrès de Paris, à l'assemblée générale annuelle de la Société de géographie, le 20 décembre 1875 :

Messieurs, — Lors de votre dernière assemblée générale, le Congrès international, que vous avez convoqué à l'annonce dans le monde par vos proclamations, jusqu'à quel point les succès du tour du monde commissariat général a-t-il été ou jour-là l'organe auprès de vous, ont-elles été réalisées par les faits ? Ce n'est pas à moi, qui n'appartiens de vous le dire aujourd'hui : la part même que le commissariat général a prise à votre œuvre rééditer suppose son témoignage.

Co que je puis cependant affirmer, Messieurs, c'est que si l'œuvre a réussi, c'est grâce au concours dévoué qui lui est venu de la France et de l'étranger. Dans notre Société, tous vous avez mis en commun vos ressources et vos lumières pour qu'un succès matériel et moral vint couronner l'entreprise depuis deux ans préparée par vos soins. Vous avez demandé l'appui du gouvernement et il s'est empressé de vous le donner tant en vous accordant de généreuses subventions, auxquelles la Ville de Paris a bien voulu joindre la sienne, qu'en mettant à votre disposition un magnifique local dont j'aurais pu à pas peu contribué à l'emplacement du public.

Vous avez demandé à tous les nations de venir dans votre destination prendre place à votre assemblée géographique, et s'associer à une œuvre utile à l'humanité tout entière, puisqu'elle était destinée à constater les progrès, à discuter les solutions, à poser les problèmes, en un mot à faire faire un pas de plus à la géographie.

De toutes les parties du monde, on nous a adressé 316 donateurs, dont plusieurs ont envoyé des sommes d'une munificence digne de notre gratitude; environ 1,300 souscripteurs se sont fait inscrire sur nos listes. Près de 500 savants étrangers, qu'il me faudrait citer tous si je voulais citer parmi eux les célébrités internationales, sont venus prendre part aux délibérations de votre Congrès et en relever l'éclat et sa brillante présence.

Les subventions des ministères et de la Ville ont procuré 37,000 francs; les dons et les souscriptions ont atteint plus de 40,000 francs; notre Société s'est inscrite pour 10,000 francs. Les entrées, ont produit le reste des sommes nécessaires à la marche de notre œuvre, et cet ensemble de ressources nous a permis de nous offrir un reliquat d'environ 20,000 francs pour la publication des travaux du Congrès, de solder toutes les dépenses que l'affluence des produits a considérablement élevés au-dessus du chiffre auquel nous nous attendions.

En effet, les vastes salles des Tuileries ont été si rapidement remplies d'objets scientifiques provenant de tous les points de la terre, que nos prévisions les plus optimistes ont été dépassées, et que ces produits n'ont pu trouver place que dans des locaux dont nous ne comptions pas disposer, ou dans des annexes qui servaient d'heureux traits d'union entre l'exposition purement scientifique et la partie industrielle et commerciale.

Celle-ci présentait une tâche particulièrement délicate, et je sais très bien votre interprète, Messieurs, en rappelant avec quel zèle dévoué et quel tact intelligent elle a été exécutée par ceux de nos collègues (1) qui avaient accepté avec tant de complaisance cette difficile mission.

Des règlements sanitaires, que nous ne pouvions violer, avaient relégué loin de nous une portion importante de nos richesses nationales. Du moins nos visiteurs ont-ils pu, grâce à l'active coopération et à la judicieuse expérience d'un savant (2), qui est l'un des initiateurs de notre congrès, admirer la partie la plus précieuse de nos trésors dont, mieux que personne, il pouvait leur faire apprécier la valeur.

Dans toutes les parties de notre exposition, le nombre des visiteurs a été de près de cent cinquante mille pendant ces deux mois. A certains jours, la circulation devenait presque impossible, et toutes les classes de la société se pressaient pour attester de l'intérêt qui s'attache en France, quoi qu'on en ait dit, à la géographie. D'illustres personnages, parmi lesquels vous me permettez de citer l'archiduc Albrecht d'Autriche, le grand-duc Constantin et la grande-duchesse Alexandra de Russie, le sultan de Zélande et le roi de Combre, ont bien voulu se consacrer pendant les loisirs de leur voyage à un examen attentif et éclairé des collections réunies.

Vous n'attendez pas de moi, Messieurs, que je vous rappelle en détail ces souvenirs qui datent d'hier; que j'énumère tout ce qui, pendant deux mois, a attiré dans notre exposition cette affluente et considérable; que je remette sous vos yeux nos séances solennelles, ou les hommes les plus compétents du monde entier sont venus traiter les graves questions proposées par vous à leurs discussions; que je vous dépeigne ces réunions intimes si pleines d'élégance affabilité, où nous réalisions à l'attention gracieuse et de continues sympathies.

La science doit se souvenir, mais elle doit surtout progresser, et je me reprocherais de dérober trop de moments à ceux qui doivent vous entretenir ce soir. Vous me permettez seulement de vous indiquer rapidement quels ont été les principaux succès de l'œuvre accomplie par vous, car là aussi se trouve un enseignement pour l'avenir.

En convoquant cette réunion internationale, vous vous proposiez un triple but : favoriser l'enseignement, développer la science, assurer à notre pays sa part légitime dans le concert scientifique européen.

Concentrant sur un espace restreint tant de moyens d'enseignement, vous permettiez la comparaison des méthodes. Aux professeurs, soucieux de rechercher les moyens les plus propres à gravir dans l'esprit de leurs élèves les données que ceux-ci ont besoin de connaître, vous offriez la faculté d'étudier les différents systèmes employés dans chaque pays; les délibérations du sixième groupe pendant le Congrès ont prouvé que cette faculté n'avait pas été offerte en vain, et les conclusions adoptées s'écarteront, nous l'espérons, de la vérité.

(1) MM. Jules Garnier et de Lœpeltier, membres de la Commission de géographie française.
(2) M. S. Courbaert.

rons, un développement de l'enseignement géographique. Aux élèves, vous offrez, par une promenade instructive sur un milieu de tous ces mobiliés, des rapprochements capables de frapper leurs yeux intelligents, et de faire naître en eux un sentiment de légitime émulation. Vous leur avez permis de faire le tour du monde en moins de vingt-quatre heures, et grâce au tarif réduit mis à la portée de leurs bourses d'écoliers, ils ont pu, sans aucun sacrifice, assister à l'envoi, sous la conduite de leurs maîtres, pour visiter l'Exposition. Nos livres constatent que plus de dix mille élèves des écoles primaires, des pensions, des collèges et des lycées sont venus nous faire, sans fatigue et à peu de frais, cette tournée géographique. N'est-ce pas là un résultat heureux ? Et plus d'un parmi ces jeunes gens qui ont consacré ainsi à une amusante étude les loisirs d'un jour de vacances, n'aura-t-il pas pu jeter l'amour d'une science que vous vous offrez, depuis votre fondation, de vulgariser ?

Les savants qui font plus particulièrement de la géographie l'objet de leurs études, trouvent, eux aussi, un puissant encouragement dans ces intéressants documents, dans ces précieuses collections. Puis, quand arriva l'époque du Congrès, se rencontrant pendant ces heures toujours trop courtes avec des hommes occupés comme eux des intérêts de la même science, ils venaient, suivant leur aptitude, traiter ou écouter telle ou telle importante question. Comment ne pas entendre avec un vif plaisir les discussions approfondies sur le point de départ à choisir et les divisions à adopter pour la mesure de notre globe, et, précédant ensuite du canon à l'Anaconu, sur les moyens de rapporter les problèmes infinis du monde entier aux dimensions microscopiques de ce coin perdu dans l'univers ? Comment ne pas suivre avec un vif intérêt ces discussions des navigateurs sur les modes d'observation ou les emplois, alors que, perdus sur une mer mobile au milieu de l'espace, il semble que rien de fixe ne puisse servir de repère autour d'eux ? Rappellerai-je ces savantes recherches dirigées dans la terre et sous les mers, qui viennent nous révéler tant de faits anciens et nouveaux, et qui ont permis de peine la succession, tant d'espèces dont nous avions perdu jusqu'au souvenir; l'étude de l'homme poursuivi dans ses problèmes les plus ardu, et traitée avec compétence par un petit groupe de savants spécialisés, au milieu desquels une parole autorisée (4) représentait dignement notre Société et avait signalé les progrès réalisés sur les moyens de relation entre les peuples anciens, et sur la reconstitution de l'histoire antique par les monuments, qui vous sera tout à l'heure exposée dans quelques-uns de vos résultats par un de ses plus ingénieux inventeurs (5), et aussi cette histoire de la géographie que, les premiers, vous avez signalée à l'attention du monde par l'organe d'un eminent savant (3), dont une autre œuvre, bientôt achevée et si impatiemment attendue, sera d'une aide puissante pour les travaux géographiques ? Dans une autre enceinte, les économistes étudiaient entre eux les rapports des nations, les conditions de leurs forces et de leurs faiblesses, les moyens de développer les échanges, d'utiliser pour le commerce et l'industrie les voies que la nature a mises à la disposition de l'homme, ou de briser les obstacles qu'elle a opposés au libre parcours de notre planète, et d'abréger par tous les moyens possibles les distances qui nous séparent. Ils plaçaient ainsi de nouvelles bases à l'édifice de la science, mes d'hier sous sa forme dialectique, dont le créateur (4) a été si souvent applaudi par vous. Enfin, comment ne pas écouter avec une sympathique émotion les récits de ces voyageurs qui, au péril de leur vie, ont conquis à l'homme de nouvelles terres, et réouvert chaque jour, par d'admirables efforts, la portion quelque inconnue de notre domaine ?

(1) M. A. Quatrefonds de Bezon.
(2) M. Emile Bourcier, Conférence publique dans l'Explicateur de la Société d'histoire.
(3) M. Victor de Saint-Christie.
(4) M. Lœpeltier.

Machine à soleil.

C'est une observation que chacun a pu faire, qu'une chambre qui reçoit les rayons du soleil à travers les vitres des fenêtres fermées s'échauffe plus et plus rapidement qu'une autre dont les fenêtres sont largement ouvertes. L'explication de ce phénomène est bien simple : la chaleur lumineuse possède la propriété d'irriter les corps transparents, comme, par exemple, le verre, et, dans ce cas, elle agit sur son passage, elle devient chaleur réfléchie, chaleur obscure, et dans cet état elle ne peut plus que très-difficilement traverser les milieux diaphanes qui l'ont laissée précédemment passer. Elle est alors, pour ainsi dire, emprisonnée, c'est un oiseau pris au piège, on ne peut le retirer dans la masse. De Sausure a obtenu, en renfermant de l'eau dans un vase aux parois noircies intérieurement et recouvert d'une plaque de verre, avait vu, après une longue exposition aux rayons solaires, l'eau, au dire, la température de cette eau s'élever jusqu'à cinquante degrés de la température d'ébullition. Son expérience était restée si intéressante qu'il n'a pas craint de se livrer à l'étude de cette curieuse observation.

M. Mouchot, professeur de mathématiques au lycée de Tours, s'est emparé du fait signalé par l'illustre savant, et il est arrivé, après quelques études, de tournures et d'efforts, à la construction d'un appareil ingénieux dans lequel, au lieu de la chaleur d'est au jour, on fait passer la vapeur d'eau à travers une machine à vapeur qui, par conséquent, produit la puissance d'éclairage et est suffisante pour amener la vapeur d'eau à une tension utile.

L'appareil de M. Mouchot se compose d'une chaudière à pression voisines, d'une chambre de verre et d'un grand réflecteur conique, dont la génératrice fait avec l'axe de l'apex un angle de 40 degrés, de telle sorte qu'on ait un miroir à grand court et par conséquent de la plus grande intensité possible.

Un appareil fondé sur ces principes et construit dans ces conditions a fonctionné cette année à Tours, dans le jardin de la bibliothèque. La superficie en était de quatre mètres, et la machine à vapeur, mise en mouvement pendant le lever jusqu'au coucher du soleil, était de la force nominale d'un cheval-vapeur.

Nous n'avons pas à faire ressortir toute l'importance de cette découverte; on verra de suite de quelle utilité elle peut être pour nos petits industriels agricoles, pour les cultivateurs de l'Alsace à l'ouest. Assurément le monde de l'industrie n'en sera pas révolutionné; M. Mouchot, avec sa découverte, n'a pas cette prétention. Il n'en est pas moins très important que cette machine est appelée à un grand avenir.

Il est presque inutile d'ajouter que l'Académie des sciences a pris en grande considération le travail et l'appareil de l'inventeur, et qu'une commission composée des hommes les plus compétents : MM. Dumas, Bertrand, Paye, Hervé-Mangon, a été chargée d'examiner la découverte du professeur de Tours. (Echange.)

